



**Objectif 21**

*Association étudiante de l'INSA de Lyon*  
Local Caracol (rdc bât. F)

**INSA de Lyon**

20, avenue Albert Einstein  
69 100 VILLEURBANNE



**ECONOMIES D'ENERGIE**

**CONCOURS D'INNOVATION 2005**

**DE L'INSA DE LYON**



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>I. Présentation des participants</b>	<b>4</b>
- <i>INSA de Lyon</i>	4
- <i>Objectif 21</i>	4
- <i>Partenaires extérieurs</i>	4
<b>II. Présentation du projet</b>	<b>5</b>
- <i>Fonctionnement du concours</i>	5
- <i>Règlement</i>	6
- <i>Planning</i>	8
<b>III. Moyens mis à disposition</b>	<b>9</b>
- <i>Par l'INSA</i>	9
- <i>Par les associations de l'INSA</i>	9
- <i>Par les partenaires extérieurs</i>	10
<b>Conclusion</b>	<b>11</b>

## Introduction

Dans le cadre de la politique Développement Durable menée par l'**INSA de Lyon**

- application et certification de la norme **ISO 14001**,
- premier établissement d'enseignement membre de l'**IMS** (Institut de **Mécénat Solidarité**),
- organisations de plusieurs **colloques** sur le développement durable (APDD, BEST),
- etc

et de l'enseignement dispensé à l'INSA de Lyon,

- différents Masters Environnement et Energie,
- une formation spécialisée : département Génie Environnement et Energie (GEN),
- intégration de la composante environnement tout au long du cursus des étudiants INSA,
- etc

l'association étudiante **Objectif 21**, pour la sensibilisation au Développement Durable et l'**INSA de Lyon**, organisent un concours d'innovation, interne, visant à sensibiliser les étudiants sur l'importance d'une culture éco – citoyenne et éco – responsable.

Ainsi, ce projet a pour vocation de faire prendre conscience aux étudiants de l'**INSA de Lyon** des enjeux actuels de la gestion des énergies et de l'impact que chacun possède sur l'environnement (social, économique et naturel), tout en améliorant la vie sur le campus de l'**INSA de Lyon**.

Le concours **Economies d'Energie – Concours d'Innovation 2005 de l'INSA de Lyon** met en jeu différents acteurs internes mais aussi externes à l'**INSA de Lyon**.

Après avoir défini le fonctionnement du projet, on s'efforcera de présenter les moyens à mettre en œuvre par les différents participants.

# I. Présentation des participants

## 1. L'INSA de Lyon

Les **5500** étudiants de l'école sont invités à participer au concours *Economies d'Énergie - Concours d'Innovation 2005 de l'INSA de Lyon* par équipe (cf. **II.2**).

## 2. Objectif 21

L'association étudiante de l'INSA de Lyon *pour la sensibilisation au Développement Durable*, **Objectif 21**, motrice du projet, organise le concours.

Chargée de la promotion du concours auprès des étudiants, elle articule les diverses actions avec les autres partenaires extérieurs et les associations de l'INSA de Lyon (cf. **III.2**).

## 3. Partenaires extérieurs

- le **MEDD**, le **Ministère de l'Écologie et du Développement Durable**

Le MEDD est partenaire du concours *Economies d'Énergie - Concours d'Innovation 2005 de l'INSA de Lyon*. Son rôle est décrit en **III.3**.

- la **FNH**, la **Fondation Nicolas Hulot**

La FNH est partenaire du projet. Son rôle est décrit en **III.3**.

- l'**IMS**, l'**Institut de Mécénat Solidarité**

L'**IMS**, dont fait partie l'INSA de Lyon est partenaire du projet. Son rôle est décrit en **III.3**.

- l'association **Hespul**

L'association **Hespul**, en tant que « espace info énergie » de l'**ADEME** (**A**gence **D**e l'**E**nvironnement et de la **M**aîtrise de l'**E**nergie) est partenaire du projet. Son rôle est décrit en **III.3**.

## II. Présentation du projet

### 1. Fonctionnement du concours

Le concours *Economies d'Énergie - Concours d'Innovation 2005 de l'INSA de Lyon* est un concours ouvert à tous les étudiants de l'INSA de Lyon, i.e. premier cycle, second et troisième cycles.

Les étudiants regroupés sous forme d'une personne seule ou d'équipe de 2 ou 3 personnes « doivent trouver une idée » permettant d'effectuer des économies d'énergie sur le campus dans le cadre du règlement (cf. II.2) et en respectant le planning imposé (cf. II.3).

Le jury composé d'une dizaine de personnes appartenant aux entités suivantes :

- la direction de l'**INSA de Lyon** (1 personne) ;
- la **Fondation Nicolas Hulot** (1 personne) ;
- l'**IMS** (1 personne) ;
- l'association **Hespul / ADEME** (1 personne) ;
- la direction du patrimoine de l'INSA de Lyon (1 personne) ;
- le corps enseignant de l'INSA de Lyon (1 personne) ;
- l'association **Objectif 21** (1 personne) ;
- la Commission DD de l'INSA de Lyon (1 personne) ;
- l'ingénieur DD de l'INSA de Lyon (M Descrimes) ;
- le Conseil d'Administration de l'INSA de Lyon (1 personne) ;
- les étudiants de l'INSA de Lyon (1 personne).

juge les équipes participantes sur les dossiers remis et sélectionne les 4 meilleures idées, selon une grille d'évaluation, attribue le statut de gagnants pour la « *meilleure idée réalisable à court terme* » à une équipe et la « *meilleure idée réalisable à moyen terme* » à une seconde équipe, après une présentation orale des 4 équipes sélectionnées, et délivre le lot du concours à l'occasion d'une remise de prix le **vendredi 20 mai 2005**.

L'INSA de Lyon s'engage alors à mettre en place la solution gagnante d'économie d'énergie dans l'année civile qui suit, 2006.

Les équipes participantes doivent retirer les règlements et les dossiers d'inscription (cf. III.2). Elles doivent rendre avant la date de fin de remise des dossiers (cf. II.3) un rapport de 3 pages maximum (hors annexes).

Les participants peuvent recevoir une aide venant du corps enseignant partenaire et / ou de certains de nos partenaires (cf. III.3) afin d'étayer, valider les idées ou simplement être conseillés.

## 2. Règlement

### PREAMBULE

En partenariat avec l'**INSA de Lyon**, l'association étudiante de l'**INSA de Lyon pour la sensibilisation au développement durable Objectif 21** organise un concours d'innovation sur les économies d'énergie et de ressource dans le cadre de la politique développement durable de l'**INSA de Lyon**.

### FONCTIONNEMENT

L'objectif est de trouver une idée permettant de réduire les consommations énergétiques, par la modification d'un système existant ou l'apport d'éléments nouveaux, tant au niveau d'une méthode que d'une technique.

La solution doit permettre une diminution quantifiable de la consommation d'une énergie (électricité, charbon, etc.) ou d'une ressource (eau, papier, etc.) sur une zone du campus de l'**INSA de Lyon**, et plus particulièrement relative aux résidences, aux restaurants, à la Maison des étudiants aux départements, aux amphithéâtres, aux bâtiments de la direction, de la DIRPAT, de l'infirmerie, ou à la Kfet.

Les projets se regroupent en deux catégories :

- les idées réalisables à court terme, qui peuvent être appliquées dès aujourd'hui,
- les idées réalisables à moyen terme, qui mettent en œuvre des moyens ou des concepts faisant l'objet d'études en cours ou susceptibles d'être applicables dans les années à venir.

Les équipes doivent choisir la catégorie dans laquelle elles concourent (court terme ou moyen terme).

Chaque équipe rend un **dossier de 3 pages maximum** (hors annexes) dans le cadre du **planning** défini (cf. PROGRAMME).

Le plan du dossier est libre mais doit prendre en compte les éléments suivants :

- présentation de l'équipe
- solution apportée pour réduire la consommation d'une énergie
- analyse économique sommaire, évaluation du coût de la solution
- évaluation des économies d'énergie générées, de la durée de retour sur investissement
- cartographie à l'échelle du campus, zones concernées par la solution

*NB : police imposée : Times New Roman, 12.*

## **PARTICIPATION**

Ce concours est ouvert aux étudiants de l'**INSA de Lyon** (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycles). Les étudiants participent seuls ou à plusieurs, sous forme d'équipes de 2 à 3 personnes maximum, à raison d'une seule participation par personne.

Toute équipe prenant part à la compétition est censée accepter l'ensemble des règles.

La participation au concours est gratuite.

L'inscription au concours s'effectue en ligne à l'adresse suivante : <http://www.insa-lyon.fr/durable>. L'inscription est confirmée en ligne.

Les équipes fourniront des données et des informations sincères et précises sur les réductions de consommations énergétiques.

Un détail plus précis du mode de calcul sera fourni en annexe.

## **PROGRAMME**

Le concours se déroule selon le planning suivant :

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| - lancement du concours              | <b>13 décembre 2004</b>                      |
| - inscriptions                       | <b>du 13 décembre 2004 au 2 février 2005</b> |
| - date limite de remise des dossiers | <b>8 avril 2005</b>                          |
| - oraux des finalistes et jury       | <b>29 avril 2005</b>                         |
| - remise des prix                    | <b>20/05/05</b>                              |

Les informations transmises concernant le déroulement du concours sont communiquées par e-mail aux adresses indiquées lors des inscriptions.

Toutes les équipes ayant participé sont invitées à la remise des prix à l'**INSA de Lyon**. Les gagnants auront la possibilité de se présenter lors de cette manifestation.

## **RESULTATS**

Quatre équipes, deux par catégorie, sont sélectionnées par le jury. Celui-ci est composé de personnel de l'**INSA de Lyon** (direction, corps enseignant), d'étudiants, d'ingénieurs (internes ou externes à l'école), et de représentants de nos partenaires, afin de présenter leur idée et convaincre oralement (10 min). A l'issue de cette soutenance, le jury choisit la meilleure idée dans chaque catégorie.

La grille d'évaluation permettant au jury de distinguer les meilleurs dossiers s'articule autour de cinq axes principaux :

- l'originalité de l'idée,
- sa capacité de mise en œuvre,
- son efficacité environnementale,

## Economies d'Energie - Concours d'Innovation 2005 de l'INSA de Lyon

- son coût (ne devant pas dépasser 10 000 €),
- et l'image de l'action vis-à-vis des personnes internes et externes à l'INSA.

L'oral permettra aux équipes de convaincre le jury de l'efficacité et la pertinence de leur idée. Elles seront jugées sur la qualité de la présentation et sur l'intérêt apporté au sujet.

L'**INSA de Lyon** s'engage à mettre en place, dans la mesure du possible, l'idée réalisable à court terme en 2006. A noter qu'en fonction du coût du projet, le financement fera le cas échéant l'objet d'une discussion et d'une validation au CA). Quant à l'idée réalisable à moyen terme, elle pourra faire l'objet d'un PFE ou d'une thèse.

### PRIX

Le premier prix de chaque catégorie sera remis des mains du Professeur **Alain Storck** et de nos partenaires, à choisir parmi les lots suivants :

- des **voyages d'une semaine** dans un pays, comprenant la visite d'un site ayant mis en œuvre un projet du même type ;
- des **scooters électriques** ;
- des **ordinateurs portables**.

Les équipes classées secondes seront aussi récompensées pour leur travail.

### CONTACTS

Inscriptions :

e-mail : [concours2005@insa-lyon.fr](mailto:concours2005@insa-lyon.fr)  
INSAnet : <http://insanet.insa-lyon.fr/concours2005>  
INSA : <http://www.insa-lyon.fr/durable>

**Objectif 21**, association organisatrice du concours, tiendra chaque semaine des permanences au **local Caracol** (rdc bâtiment F) pour répondre aux questions et aider les participants.

- <http://objectif21.insa-lyon.fr>
- [objectif21@yahoo.fr](mailto:objectif21@yahoo.fr)

### 3. Planning

Voici le planning du concours *Economies d'Energie - Concours d'Innovation 2005 de l'INSA de Lyon*.

- lancement du concours **13 décembre 2004**
- inscriptions **du 13 décembre 2004 au 2 février 2005**
- date limite de remise des dossiers **8 avril 2005**
- oraux des finalistes et jury **30 avril 2005** (à redéfinir en fonction des disponibilités du jury)
- remise des prix **20/05/05**

## III. Moyens mis à disposition

### 1. Par l'INSA

L'INSA de Lyon met à disposition pour la promotion interne à l'école du concours un budget communication.

*NB : description non détaillée ici.*

Le contenu des messages diffusés pour la promotion est défini collatéralement avec la Direction de la Communication de l'INSA de Lyon et **Objectif 21** ; et doit recevoir l'accord de diffusion des partenaires extérieurs concernés.

### 2. Par les associations de l'INSA

Associations concernées :

- ISF
- INSAtable
- BDE

*NB : description non détaillée ici.*

### 3. Par les partenaires extérieurs

Le rôle du **MEDD** est en cours d'établissement et devrait s'articuler autour des axes suivants :

- association de l'image du **MEDD** aux prochains vecteurs de communication du projet ;
- promotion externe par le **MEDD** de l'opération ;
- présence d'un représentant du MEDD à la remise des prix, M LEPELTIER ne pouvant se rendre disponible à cet événement, **Objectif 21** et l'INSA de Lyon auront le plaisir de l'accueillir pour une conférence sur le DD en novembre 2005.

Ainsi, l'**INSA de Lyon** et **Objectif 21** apposeront les logos du **MEDD** sur les supports de promotion internes et externes du concours (affiches, flyers, site, etc.).

Un partenariat a été mis en place afin d'étendre la couverture promotionnelle du concours au sein même de l'école mais aussi à l'extérieur et donc d'accentuer ainsi l'effet escompté de sensibilisation au développement durable. Ainsi, des axes de collaboration sont définis avec la **FNH** :

- participation d'un représentant de la fondation au jury ;
- promotion externe par la **FNH** de l'opération (« Coup de Coeur » sur son site web);
- mise à disposition de documentations liées aux économies d'énergie ;
- présence de **Mme OSTRIA** sollicitée pour la remise des prix.

Ainsi, l'**INSA de Lyon** et **Objectif 21** apposent les logos de la **FNH** sur les supports de promotion internes et externes du concours (affiches, flyers, site, etc.).

Le rôle de l'**IMS** est défini selon les points suivants :

- association de l'image de l'**IMS** à tous les vecteurs de communication du concours ;
- participation d'un représentant de l'**IMS** au jury ;
- promotion externe par l'**IMS** (newsletter, article dans « acteurs de l'économies ») de l'opération ;
- relai de diffusion d'invitations pour la *remise des prix / conférence* ;
- invitation d'une personnalité (PDG) à la remise des prix.

Ainsi, l'**INSA de Lyon** et **Objectif 21** apposent les logos de l'**IMS** sur les supports de promotion internes et externes du concours (affiches, flyers, site, etc.).

Le rôle de **Hespul**, l'association « espace info énergie » de l'**ADEME**, est défini selon les points suivants :

- association de l'image de **Hespul** à tous les vecteurs de communication du concours ;
- participation d'un représentant de **Hespul** au jury ;
- mise à disposition d'affiches et de documentations concernant les économies d'énergie ;
- mise en place de « sessions temps conseil » pour les équipes participantes, afin de les aider à mener, affiner et / ou valider leur idée.

Ainsi, l'**INSA de Lyon** et **Objectif 21** apposent les logos de l'association **Hespul** sur les supports de promotion internes du concours (affiches, flyers, site, etc.).

## Conclusion

L'objectif de ce concours est de sensibiliser les étudiants de l'**INSA de Lyon**, futurs ingénieurs INSA, à la nécessité d'intégrer les composantes environnementales dans tout raisonnement, en améliorant ainsi, par la même occasion, la vie de tous sur le **campus de l'INSA de Lyon**.

Ce document n'est aucunement une version définitive de la description du concours, mais uniquement une présentation non exhaustive du déroulement du concours *Economies d'Énergie - Concours d'Innovation 2005 de l'INSA de Lyon* établi par **Objectif 21**, en relecture par la direction de l'**INSA de Lyon**, et étayé lors des réunions et assemblées suivantes :

- du 28 octobre 2004 à l'INSA de Lyon en présence de **M Raynaud** (Directeur de la Formation) et **M Revez** (Assistant du Secrétariat Général) ;
- du 02 novembre 2004 à l'INSA de Lyon lors de l'assemblée de la direction en présence de **M Storck** (Directeur de l'INSA de Lyon), **M Raynaud**, **Mme Sanvoisin** (Directrice de la Communication), et **M Muller** (Secrétaire Général).
- du 03 novembre 2004 à l'INSA de Lyon en présence de **Mme Sanvoisin** et **M Mouren** (Webmaster des Sites Web) ;
- du 05 novembre 2004 à l'INSA de Lyon en présence de **M Descrimes** (Ingénieur DD) ;
- du 09 novembre 2004 à l'INSA de Lyon lors du conseil des étudiants en présence de **M Storck** ;
- du 22 novembre 2004 à l'INSA de Lyon en présence de **Mme Sanvoisin** et **M Mouren** ;
- du 09 décembre 2004 à l'INSA de Lyon en présence de **M Storck** et **Mme Sanvoisin** ;
- du 19 janvier 2005 lors de la commission du DD de l'INSA de Lyon en présence de **Mme Sanvoisin** et **M Moskowitz** (président de la Commission sur le DD : GTEDD) ;
- du 09 février 2005 à l'INSA de Lyon en présence de **Mme Sanvoisin** et **M Mouren**.